



La justice climatique : un enjeu de solidarité internationale pour le CCFD – Terre Solidaire

La Justice climatique : un des combats du CCFD-Terre Solidaire

Le CCFD-Terre Solidaire agit contre les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités. La lutte contre les dérèglements climatiques fait partie intégrante de ses combats : les dérèglements climatiques augmenteront de 20% le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2080¹. Ils révèlent l'impasse de notre modèle de développement :

- En menaçant la souveraineté alimentaire des populations, particulièrement dans les pays du Sud, et en aggravant les capacités de production et d'accès, de qualité et de durabilité de l'alimentation.
- En touchant majoritairement les populations les plus vulnérables (et souvent les moins responsables). Les impacts vont aller croissants : déplacements de populations, augmentation des inégalités et de la pauvreté...

En juin 2015, le Pape François publie l'encyclique *Laudato si* consacrée à l'écologie. Le CCFD-Terre Solidaire partage ses positions : il est urgent de gérer les biens communs de façon durable et concertée, dans un esprit de solidarité internationale. Pour développer de nouveaux modèles respectueux de la planète et un esprit de partage entre les peuples, le CCFD-Terre Solidaire milite donc pour la justice climatique. A la croisée de la solidarité internationale, de la justice sociale et de l'écologie politique, ce principe implique de s'attaquer aux causes structurelles des inégalités environnementales². Inscrite dans le respect de l'équité, la justice climatique prend en compte :

- Les générations présentes et futures, et le "prix à payer" pour chacune
- La responsabilité historique des pays du Nord dans les dérèglements climatiques
- La responsabilité commune et différenciée entre des Etats aux capacités (techniques, financières...) inégales, notamment entre le Nord et le Sud
- Les mécanismes de redistribution des responsabilités au sein de chaque Etat.

Les accords climat : ce que demande le CCFD-Terre Solidaire

En décembre 2015, la conférence des Nations unies sur le climat de Paris (dite « COP21 ») doit aboutir à la signature d'un accord destiné à lutter contre les dérèglements climatiques, avec un objectif prioritaire : limiter la hausse moyenne de la température mondiale à +2°C à horizon 2100³. Le CCFD-Terre Solidaire plaide en faveur d'un accord international contraignant. Adopté dans un esprit de solidarité entre les peuples, il devrait être adapté à la gravité des effets des dérèglements climatiques, en statuant sur :

- Une exigence de rester en deçà d'un réchauffement moyen de 1,5°C, plus ambitieuse et moins nocive qu'un objectif à 2°C (selon certains experts, les impacts d'un réchauffement de 2°C sont déjà insoutenables, notamment pour les populations insulaires) ;
- la fin des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables pour tous⁴ (en particulier pour les populations les plus pauvres moyennant des financements publics additionnels) ;
- une exigence de justice climatique⁵, de transition écologique et sociale et de solidarité internationale, passant par :

¹ Programme des Nations Unies pour le Développement

² Dans un esprit de Solidarité Internationale, la justice climatique porte en général les revendications suivantes : opposition aux mécanismes de marché, attachement à la souveraineté alimentaire et énergétique (sortie des énergies fossiles) et abandon des politiques « extractivistes ».

³ Par rapport à 1850 et aux températures préindustrielles

⁴ Guy Aurenche, Président du CCFD-Terre Solidaire, est signataire d'un appel au désinvestissement des énergies fossiles : <https://campaigns.gofossilfree.org/fr/petitions/nous-chrétiens-désinvestissons-les-énergies-fossiles>

⁵ Voir les propositions portées par la Campagne globale pour demander la justice climatique : <http://climatejusticecampaign.org/>

- la reconnaissance de la responsabilité commune mais différenciée des Etats (pays développés, pays en voie de développement)⁶ ;
- la défense de l'accès aux ressources et territoires par et pour les populations locales, ainsi que l'instauration d'un cadre de protection des « droits humains ». Ce cadre devrait imposer le consentement libre, préalable et éclairé des populations ainsi que la possibilité de recours et d'accès à la justice dans les projets et investissements portés au nom de la lutte contre les dérèglements climatiques afin que ceux-ci ne portent pas atteinte à leurs droits ;
- le refus d'une délégalation au secteur privé du financement des objectifs climat/développement. En l'absence de régulation des acteurs privés, ces derniers prônent trop souvent des « fausses solutions » à leur profit et au détriment du pouvoir des Etats et du développement des populations ;
- la promotion de modèles agricoles et systèmes alimentaires durables. Riche de ses partages d'expériences avec ses partenaires du Sud engagés dans la lutte contre les dérèglements climatiques, dont il soutient les projets depuis plusieurs années, le CCFD-Terre Solidaire appelle à :
 - un plébiscite des « vraies solutions » pour lutter contre les dérèglements climatiques : défense des agricultures paysannes, gestion durable des ressources par les communautés, valorisation des semences locales et traditionnelles, pratiques agroécologiques... seules à même de répondre au double défi de la lutte contre la faim et des changements climatiques ;
 - la fin des « fausses solutions » portées au nom du climat : certaines initiatives (politiques d'agrocultures, « agriculture intelligente face au climat » qui fait la promotion des intrants chimiques, des pesticides et des OGM...) ont des impacts négatifs sur la souveraineté alimentaire ;
 - la lutte contre la financiarisation des territoires et des ressources : les mécanismes mis en œuvre par la communauté internationale ne doivent pas se traduire par des accaparements et privatisations massives de territoires. Au contraire, ils doivent assurer une sécurisation de l'accès aux ressources naturelles par et pour les populations locales.

Le CCFD-Terre Solidaire mobilisé en 2015 et après !

Pour le CCFD-Terre Solidaire, l'année 2015 est une occasion de réaffirmer ses positions sur la justice climatique : l'humanité doit apprendre à vivre dans le respect de la nature et de ses limites, et à pratiquer un partage équitable entre les peuples. La transition écologique et sociale, dans le respect de la personne humaine et de l'environnement, est un enjeu transversal du Rapport d'Orientation 2014/2020.

Parce que la transition écologique et sociale est l'affaire de tous, les organisations de la société civile proposent cette année de nombreuses mobilisations sur ce thème. Le CCFD-Terre Solidaire participe à cet élan à travers :

- La participation de son réseau aux mobilisations collectives en amont de la COP21 – nécessaires pour apporter un contrepoids à l'action des lobbys industriels dans le cadre des négociations et participer à la création d'un mouvement social et citoyen sur la justice climatique
- Un travail de co-construction de positions communes avec des organisations de la société civile proposant déjà des alternatives en vue d'une transition sociale et écologique, notamment avec la Coalition Climat 21⁷ qu'il a participé à fonder.
- Des actions de plaidoyer : le CCFD-Terre Solidaire est impliqué depuis 2008 dans le suivi des négociations climat. Pour cette année 2015, il le restera, avec ses partenaires et alliés, nationaux et internationaux, pour toutes les étapes qui vont jaloner la construction d'un accord à Paris.

"Mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres." Pape François, Encyclique Laudato si

⁶ Cf. La Conférence de Rio : Le principe de responsabilité commune mais différenciée implique une coopération des Etats dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème. Il prend en compte la diversité des rôles joués par les Etats dans la dégradation de l'environnement mondial.

⁷ La Coalition Climat21 rassemble une centaine d'organisations et de mouvements désireux de lancer une dynamique forte de mobilisations pendant la COP21 – pour plus d'informations : coalitionclimat21.org